



Manitoba (Man.)

Population : 1 380 000

Nombre d'écoles (M-12) : 824

Nombre d'élèves en M-12 : 204 149

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : ~38

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : ~8 000

Gouvernance et réglementation

La seule référence à l'enseignement à distance dans la Loi sur les écoles publiques est la mention que le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance peut approuver des cours, entre autres les cours par correspondance. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance définit l'apprentissage à distance comme étant :

- un moyen de suivre des cours même si les élèves ne se trouvent pas nécessairement au même endroit que leurs enseignants, leurs instructeurs ou leurs tuteurs-correcteurs;
- des programmes offrant de la flexibilité et un accès égal à un éventail de possibilités éducatives tout en respectant les décisions de la collectivité locale relatives à la mise en œuvre des programmes.

Le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance a publié d'autres documents réglementaires ou de politiques. En 2014, le ministère a créé un cadre permettant la mise en place des écoles secondaires virtuelles dans la province. À ce jour, le *Manitoba First Nations Education Resource Centre* et les divisions scolaires de *Pembina Trails* et de *St James-Assiniboia* (i.e., l'école secondaire virtuelle *InformNet*) ont signé une entente avec la Province, et ont obtenu des codes d'école du Manitoba pour leurs écoles secondaires virtuelles.

La section des dossiers des élèves du Manitoba a un mécanisme permettant d'indiquer si le crédit acquis a été obtenu dans le cadre de l'enseignement à distance. Cependant, cette méthode de collecte de données dépend de l'exactitude du classement par catégories et de la saisie des données effectués par les écoles individuelles. Par défaut, la plupart des écoles indiquent le crédit comme ayant été acquis de manière traditionnelle, quelle que soit la méthode d'instruction. En tant que telles, les données rapportées dans ce profil peuvent être considérablement inférieures à la participation réelle à la formation à distance ou en ligne.

En général, les options d'apprentissage et d'enseignement à distance sont financées de façon analogue à l'éducation en classe, à quelques exceptions près. Les élèves inscrits à l'Option études indépendantes sont tenus de payer chaque inscription à un cours, mais, en ce qui concerne les élèves fréquentant une école au Manitoba, il est laissé à la discrétion de l'école de décider si les frais leur sont remboursés intégralement, partiellement ou pas du tout. Des frais par siège sont perçus pour le Programme adapté par les enseignants, et le consortium qui dirige cette option a établi un barème pour les membres et les non-membres. Enfin, l'école secondaire virtuelle *InformNet* a établi un barème des frais qui dépend du statut et de la résidence de l'élève. Les élèves résidant dans le territoire des divisions scolaires responsables ne paient pas de frais, tandis

que ceux qui résident à l'extérieur, ainsi que les élèves scolarisés à domicile et les adultes, sont tenus d'en payer.

Enfin, à la suite d'un examen complet du système d'éducation de la maternelle à la 12e année par la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12e année du Manitoba (2020), qui s'est conclu en mars 2020 par le rapport intitulé *La réussite de nos enfants : L'avenir du Manitoba*, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba (2022) a publié le Plan d'action du Manitoba en matière d'éducation de la maternelle à la 12e année en avril 2022. Ce rapport demandait, entre autres, que la province " élabore une stratégie provinciale d'apprentissage à distance, y compris une école secondaire en ligne, pour améliorer l'accès aux programmes et à l'apprentissage dans toute la province " (p. 15 et 23).

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Chaque division scolaire de la province a participé à une ou plusieurs options des programmes d'enseignement à distance susmentionnés. Néanmoins, la participation varie d'année en année selon les besoins changeants des élèves et des écoles. Il y avait aussi le programme *Teacher Mediated Option (TMO)*, qui est géré par certaines divisions scolaires rurales à travers un consortium, en partenariat avec le ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation. De plus, des options de cours sur Internet (*WBC*) ont été offerts à l'aide du système de gestion de l'apprentissage *Brightspace de Desire2Learn (D2L)*.

TMO, *WBC*, *InformNet*, et le *Manitoba Remote Learning Support Centre (K-8)* ont ensemble fourni des services d'enseignement en ligne à environ 8 000 élèves.

Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)

Au début de l'année scolaire 2019-2020, le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance a adopté une définition officielle de l'apprentissage mixte. « L'apprentissage mixte est une combinaison d'apprentissage traditionnel en présentiel en classe et d'apprentissage en ligne / à distance » (Éducation Manitoba, 2020, paragraphe 1). Le ministère ne fait pas de suivi officiel quant à la participation à l'apprentissage hybride.

Apprentissage à distance

Réouverture des écoles – automne 2021

Les écoles du Manitoba ont repris l'apprentissage en présentiel pour l'année scolaire 2021-2022. L'apprentissage en ligne s'est poursuivi pour les élèves (ou d'autres membres du foyer) immunodéprimés, qui pouvaient accéder au matériel d'apprentissage en ligne par le biais du Centre de soutien à l'apprentissage à distance du Manitoba. Pour toutes autres circonstances, l'apprentissage à distance serait utilisé en " dernier recours " si les cas de COVID-19 augmentaient et que les exigences comprenaient un mélange d'apprentissages synchrone et asynchrone. La province a publié les Normes relatives à l'apprentissage à distance du Manitoba, qui contiennent des lignes directrices que les écoles doivent suivre lorsque l'apprentissage à distance temporaire est nécessaire. De plus, toutes les écoles ont la responsabilité de rendre la

technologie accessible aux élèves et si celle-ci n'est pas disponible, des documents imprimés doivent être fournis. Toutes les évaluations et les rapports des élèves se sont poursuivis normalement (LaBonte et al., 2021).

Année scolaire 2021-2022

Alors que la nouvelle année scolaire avançait, les masques étaient requis à l'école, dans les autobus et il y avait des fermetures locales d'écoles lorsque des foyers épidémiques de COVID-19 apparaissaient. Des limites pour les rassemblements à l'intérieur, pour les communautés rurales avec des taux de vaccination plus faibles, ont été introduites pour freiner la propagation du virus dans ces zones. En décembre, avec la propagation du variant Omicron du COVID-19, la réouverture des écoles s'est faite de manière progressive, les élèves à haut risque et le personnel des services essentiels retournant le 10 janvier 2022, suivi de tous les autres élèves le 17 janvier. Le personnel devait porter des masques médicaux et seules les fermetures locales d'écoles ont été maintenues. En février, les restrictions communautaires ont été graduellement levées à travers le pays et le gouvernement du Manitoba a levé toutes les ordonnances et restrictions de santé publique le 15 mars (LaBonte et al., 2022).

References

LaBonte, R., Barbour, M. K., & Mongrain, J. (2022). *Teaching during times of turmoil: Ensuring Continuity of learning during school closures*. Canadian eLearning Network.

<https://canelearn.net/wp-content/uploads/2022/09/Teaching-During-Times-of-Turmoil.pdf>

LaBonte, R., Barbour, M. K., & Nagle, J. (2021). *Pandemic pedagogy in Canada: Lessons from the first 18 months*. Canadian eLearning Network.

<https://drive.google.com/file/d/1gaNFXDCt44W9DaAC9iRAf33pDTKup2C8/view>

Manitoba Commission on K to 12 Education. (2020). *Our children's success: Manitoba's future*.

<https://www.edu.gov.mb.ca/educationreview/publications.html>

Manitoba Education and Early Childhood Learning. (2020). *Distance learning: Blended learning*. https://www.edu.gov.mb.ca/k12/dl/blended_learning.html /

https://www.edu.gov.mb.ca/k12/dl/docs/blend_learn.pdf

Manitoba Education and Early Childhood Learning. (2022). *Manitoba's K to 12 education Action plan*. https://www.edu.gov.mb.ca/k12/action_plan/index.html